

**Ministère des Transports, des Postes  
et de l' Economie Numérique**

-----

**Semaine Nationale de l'Internet  
7<sup>ème</sup> édition**

-----

**Comité National d'Organisation**

-----

**Secrétariat Permanent du Forum  
des TIC & SNI**



**Burkina Faso  
Unité – Progrès - Justice**

# **Concours du meilleur site Web**

**Appel à candidature**

*7<sup>ème</sup> Edition de la Semaine Nationale de l'Internet et des autres Technologies  
de l'Information et de la Communication (SNI), du 03 au 11 juin 2011*

Les technologies de l'information et de la communication ouvrent de nouvelles opportunités pour :

- faciliter le partage de l'information et l'accès à l'éducation et à la connaissance ;
- simplifier la vie des citoyens, y compris dans les zones rurales, en leur offrant des services de meilleures qualités et d'accès plus facile renforçant ainsi leurs capacités ;
- accroître la compétitivité des entreprises ;
- et améliorer la transparence, la bonne gouvernance et l'efficacité au sein des administrations publiques, y compris dans les collectivités locales.

Ceci suppose que les administrations et les entreprises conçoivent et livrent autrement leurs services aux citoyens et que ces derniers s'approprient les technologies de l'information et de la communication, afin de pouvoir les utiliser dans leur vie quotidienne.

Dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Internet, il est organisé un concours pour décerner des prix d'encouragement et de stimulation aux acteurs qui se sont engagés dans l'édification de la nouvelle Société de l'Information, à travers la mise en ligne de sites Web burkinabé en vue :

- de mieux informer les citoyens ou leurs partenaires sur leurs activités ;
- d'améliorer la qualité des services qu'ils offrent et l'accès à ces services ;
- de réduire le coût de leurs prestations ;
- de faciliter le réseautage et le partage d'expérience.

Ce concours vise aussi à faire connaître ces sites par un maximum d'internautes et en particulier aux burkinabé d'ici et d'ailleurs et contribuer ainsi à Il est ouvert à toute personne physique ou morale possédant un site en rapport avec le Burkina.

Les sites doivent être créatifs, novateurs, informatifs, dynamiques et interactifs.

Dix (10) catégories de prix sont ouvertes :

- le prix du meilleur site web sur la E-administration ;
- le prix du meilleur site Web sur l'Education et la Jeunesse ;
- le prix du meilleur site Web des Entreprises ;
- le prix du meilleur site Web sur la Culture, tourisme et l'Artisanat ;
- le prix du meilleur site Web sur la santé et la protection sociale ;
- le prix du meilleur site web des organisations de la société civile ;
- le prix du meilleur site web de l'administration publique ;
- le prix du meilleur site web des organes de Presse;
- le prix du meilleur site web portail ;
- le prix du meilleur site web de services en ligne.

Des prix spéciaux seront également décernés.

La remise de ces prix s'effectuera au cours d'une soirée de gala (la Nuit des TIC), diffusée en direct par la Radio Télévision du Burkina (RTB), et à laquelle seront invités des personnalités, les participants nominés ainsi que les membres des jurys et la presse.

## Conditions de dépôt des candidatures

Pour prendre part au concours, les personnes physiques ou morales devront s'inscrire directement à l'aide du formulaire en ligne, également téléchargeable sur le site de la Semaine Nationale de l'Internet à l'adresse [www.sni.bf](http://www.sni.bf).

Les inscriptions peuvent être acheminées du Secrétariat Permanent du Forum des TIC & SNI (sis en face du CBC rond-point bataille du rail)

Par :

- courrier électronique à l'adresse : [ahmed.bouda@delgi.gov.bf](mailto:ahmed.bouda@delgi.gov.bf) ou par fax au numéro (00226) 50 33 73 87 ;
- courrier postal : 01 BP 5175 Ouagadougou 01 ;

Les candidatures seront validées par la publication de la liste des sites en compétition sur le site web de la Semaine nationale de l'Internet.

Les sites Web doivent être accessibles sur Internet par les différents jurys au moment de l'évaluation.

La participation au concours est gratuite.

La **date limite d'inscription** est fixée au **01 juin 2011 à 18 h 00**.

## Les prix

Les prix seront constitués de trophées. Dans certains cas, les trophées seront accompagnés de prix en espèces<sup>1</sup> ou en nature dans le but d'encourager les webmaster ou gestionnaires de ces sites Web.

Le jury peut décider de ne pas attribuer de prix dans l'une ou l'autre catégorie, s'il estime la qualité des sites insuffisants

Pour tous renseignements, veuillez contacter **Mme SANA / CONGO Aminata** chef de Département Organisation et Communication du Secrétariat Permanent du Forum TIC & SNI [aminata.congo@delgi.gov.bf](mailto:aminata.congo@delgi.gov.bf) ou [sanacongo@yahoo.fr](mailto:sanacongo@yahoo.fr) ( **70 34 66 67 / 78 84 44 75** ou au **50 49 00 37**)

<sup>1</sup> Les prix en espèce sont dédiés exclusivement au webmaster ou gestionnaires de site web